CONCLUSION

par Jean-François **Colomer**[1]

À l'initiative des académies d'Agriculture et de Médecine les quatre conférenciers que nous avions invité à s'exprimer sur les maladies professionnelles des agriculteurs nous ont ouvert de nouveaux horizons sur les maux qui frappent le monde agricole. Paradoxalement, et contre les idées reçues, la qualité sanitaire de la population agricole, à l'exception des traumatismes musculaires et squelettiques, est plutôt meilleure que la moyenne de la population française, avec une mortalité plus faible et une espérance de vie plus élevée. Cela est à mettre au crédit de l'évolution des modes de culture et d'élevage, de la prévention, des progrès de la médecine et de la prise en charge par la Mutualité Sociale Agricole de la protection sociale, avec des effets positifs sur la santé des agriculteurs et des salariés agricoles.

Toutefois un certain nombre de facteurs qui ont été passés en revue cet après midi doivent faire l'objet d'études et d'observations spécifiques et doivent être prises en compte par la profession médicale et les services sociaux surtout si on prend en compte le vieillissement de la population des chefs d'exploitations et le recours de plus en plus fréquent, dans certaines productions à de la main d'œuvre étrangère.

Cela doit conduire les Pouvoirs publics et les réseaux médico-sociaux à poursuivre les efforts pour une meilleure identification et quantification des risques des maladies animales et humaines ; à maintenir un maillage minimum de médecins ruraux dans les zones dépeuplées ; à investir dans la recherche sur les maladies qui concernent le monde agricole et qui font l'objet de peu de publications scientifiques.

Il est vrai que la population active agricole est devenue très minoritaire dans la société du 21e siècle par rapport à ce qu'elle était jusqu'au milieu du siècle dernier, ce qui avait justifié la création d'un régime social spécifique pour l'agriculture. Mais il semble, au vu de ce qui nous a été présenté à cette séance particulièrement riche d'enseignements de nos académies, que son maintien et sa spécificité restent indispensables pour à la fois comprendre et maîtriser les risques auxquels sont confrontés les agriculteurs et leur environnement.

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Journaliste honoraire, Président du Comité d'orientation de la SAF.

C.R.Acad. Agric. Fr., 2013, 99, n°4. Séance du 13 novembre.

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2013.